

Ibos : vote du budget 2021

Le budget primitif 2021 de la commune d'Ibos a été voté lors du dernier conseil municipal.

Le maire, Denis Fégné, a rappelé en préambule « que si l'on pouvait qualifier le premier budget du mandat de « budget de transition », celui qui vient d'être voté à l'unanimité est plus volontariste et affirme les engagements du projet municipal 2020-2026.

En effet, ce budget inscrit principalement « le début de la réalisation de la nouvelle cantine avec repas confectionnés sur place, le projet d'extension du cabinet médical, la rénovation de la salle Comet et la finalisation de la Maison des patrimoines ».

Il prévoit aussi « la rénovation des tribunes du rugby, la création d'un city stade, des travaux à la gendarmerie, mais aussi des études pour les pistes cyclables et le projet urbanistique du Pouey ».

Le maire a souligné certains points majeurs, indiquant « je voudrais rappeler l'importance majeure de la stabilité de notre épargne de gestion, stabilité étroitement liée à la rigueur que nous mettons tous dans la gestion des deniers publics et dans le respect des procédures de décision.

Dans un contexte de baisse continue des dotations, de flou d'une réforme dont on peut redouter des compensations non pérennes et une perte de notre autonomie, nous devons être prudents et vigilants sur nos dépenses».

Après le vote du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2020, le budget a été présenté par chapitre.

Il s'équilibre en fonctionnement en recettes et dépenses à 4 075 404€.

En dépenses de fonctionnement, l'évolution est maîtrisée malgré une nouvelle augmentation de la contribution au fonctionnement du SDIS (elle aura augmenté en 5 ans de 84% pour atteindre 130 000€ cette année !).

Les efforts de gestion permettent néanmoins de prévoir une augmentation contenue des dépenses globales de fonctionnement de 0,37%.

Les recettes de fonctionnement sont stables pour les impôts et taxes et les produits de gestion courante, notamment les loyers (400 000€). Le maire a

poursuivi « Nous prévoyons une augmentation sensible des recettes pour les coupes de bois et bien sûr une diminution des dotations.

Au niveau des investissements, le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 3 958 245€.

Il est annoncé 2 773 309€ d'opérations d'investissement.

Ce programme volontariste est financé pour partie par l'autofinancement, la TVA récupérée, des subventions (DETR, Conseil départemental, la CA Tarbes Lourdes Pyrénées) et un emprunt de 670 000€ prévu pour équilibrer.

En ce qui concerne l'endettement, depuis 2012, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt, ce fut encore le cas en 2020.

Elle se désendette, en capital, d'environ 230.000€ par an, ce qui explique que nous soyons passés de 3,8 millions de capital restant dû en 2013 à 1,8 millions au 31/12/2020.

Il n'y aura pas d'augmentation des taux de fiscalité pour la commune d'Ibos en 2021.

Ceux-ci demeurent donc inchangés : 15,16 % pour le foncier bâti et 27,89 % pour le foncier non bâti.

Il n'y a plus de vote de taux de taxe d'habitation, celui-ci est resté figé à la valeur de 2019 ».

Le maire concluait en remerciant les agents et les élus pour la réalisation de ce budget et rendait hommage au travail accompli par Mr Savignac, DGS de la commune d'IBOS depuis 2006, qui quittera ses fonctions le 1er mai 2021.